



**LE COÛT
DE REVIENT
DE L'APPRENTISSAGE**

Le coût de revient total d'un apprenti pour un centre de formation d'apprentis (CFA) s'élève à plus de 7 800 euros par an en 2021. Ce coût est composé pour plus de la moitié de charges liées aux activités pédagogiques. Il est d'autant plus élevé que le niveau de la certification préparée est élevé, mais d'autres facteurs entrent en ligne de compte : la spécialité de formation, les investissements...

Le coût de revient augmente sur longue période, à peu près au même rythme que les salaires. L'apprentissage apparaît comme une activité rentable, avec un taux de marge de 11 % en 2021.

1 CHARGES, PRODUITS ET RÉSULTAT NET DES CFA (EN MILLIONS D'EUROS)

	2020	2021
Charges de fonctionnement ¹ (hors investissements et THR ²)	3 572	5 334
Dotations aux amortissements pour investissements	225	250
Charges de THR	111	159
Charges non incorporables	73	134
Total des charges	3 981	5 677
Total des produits	4 406	6 380
Résultat bénéficiaire	426	702

Sources : comptabilité analytique des CFA, remontées 2022 sur l'exercice 2021, France compétences, données provisoires.

- Charges de pédagogie, charges d'accompagnement, charges de structure et fonctions supports, charges de communication, charges exceptionnelles et provisions en lien avec les formations.
- Frais annexes à la formation : charges de transport, hébergement, restauration (THR).
- Voir le chapitre Les concepts du RUF pour les différences d'approche qui résident notamment dans les questions de durée : conventionnellement, une année complète pour la mesure du coût de revient ; sur la totalité de la durée du contrat d'apprentissage pour le coût unitaire engagé dans le chapitre Apprentissage.
- Ces données sont encore provisoires et doivent faire l'objet de contrôles avec des flux financiers externes (OPCO, Conseils régionaux).
- Cependant, le montant total des investissements que les CFA disent avoir réalisés sur l'exercice 2021 pour l'activité apprentissage s'élèvent à 397 millions d'euros. Ces investissements devront s'apprécier sur une période longue, de trois à quatre ans. À noter que pour l'année 2020, le montant des investissements réalisés par les CFA n'est pas disponible.

Les données exploitées dans ce chapitre sont issues de l'enquête sur la comptabilité analytique des CFA en 2021 mise en place par France compétences. Il s'agit d'une photographie des charges engagées au titre de 2021 et des produits rattachés à cette même année. Elle permet d'établir le coût de revient constaté d'un apprenti sur une année. Cette approche diffère sensiblement de la notion de comptabilité d'engagement³, mobilisée dans le chapitre Apprentissage.

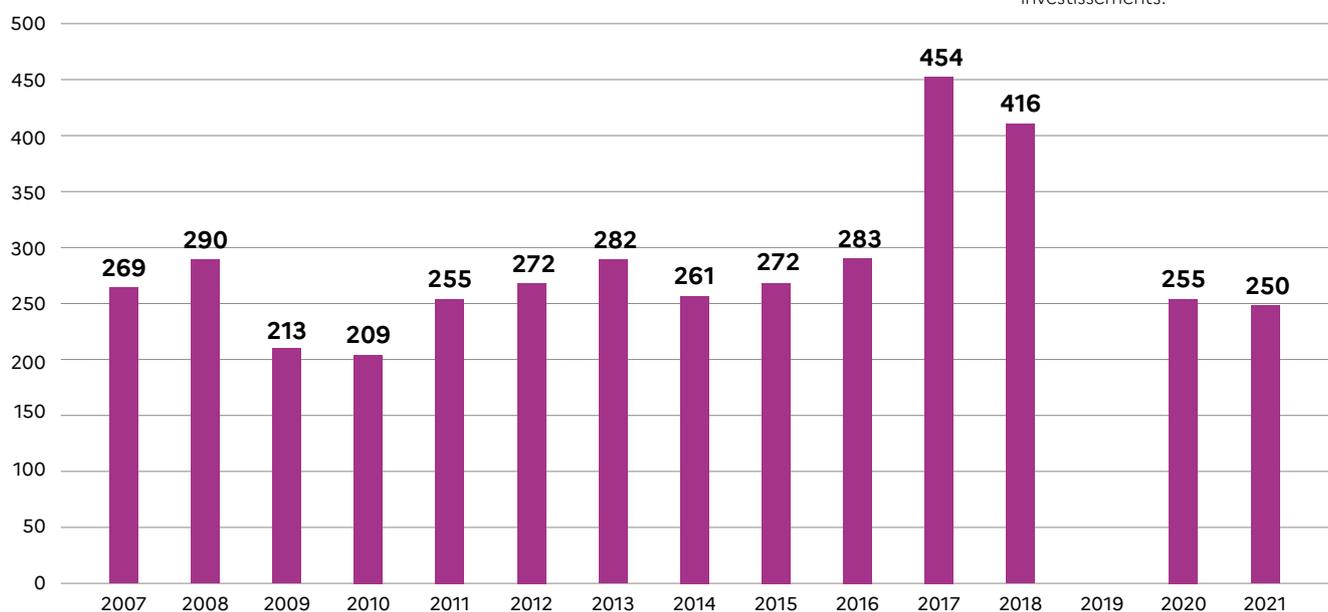
LE COÛT DE REVIENT D'UN APPRENTI

En 2021, les CFA ont comptabilisé un total de charges d'environ 5,7 milliards d'euros et un total de produits de presque 6,4 milliards d'euros, qui ont permis aux CFA de réaliser un résultat bénéficiaire de plus de 700 millions d'euros⁴. ¹

Les charges de dotations aux amortissements pour investissements sont de 250 millions d'euros⁵ pour l'année 2021. Ce niveau, ainsi que celui de l'année 2020, est semblable à celui constaté jusqu'en 2016 dans les données issues de l'enquête « Comptes de l'apprentissage »⁶, les années 2017 et 2018 ayant un caractère exceptionnel en amont de la réforme des CFA. ² Quand France compétences les avait interrogés en 2020⁷, un CFA sur quatre indiquait avoir reporté ses projets d'investissement en privilégiant les investissements incontournables, urgents ou de faible ampleur (matériel pédagogique et informatique). Si la crise sanitaire et économique était une des raisons avancées, l'interrogation des CFA sur le futur développement de l'apprentissage et le cadre institutionnel en matière de prise en charge des investissements longs expliquait cette posture attentiste.

² CHARGES DE DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS POUR INVESTISSEMENTS (EN MILLIONS D'EUROS)

En 2007, les CFA ont consacré 269 millions d'euros aux dotations aux amortissements pour investissements.



Sources : enquête « Comptes de l'apprentissage » 2007 à 2018 et comptabilité analytique des CFA, remontées 2022 sur l'exercice 2021, France compétences. Données provisoires pour l'année 2021.

6. Jusqu'à l'année 2018, les Conseils régionaux remontaient au Conseil national de l'emploi, de la formation et de l'orientation professionnelles (Cnefop) puis à France compétences une enquête sur les coûts constatés dans les CFA. Ces données étaient mobilisées pour établir les comptes de l'apprentissage. Voir le dernier rapport produit en 2021 sur l'année 2018.
7. Voir France compétences, « Apprentissage : entre coûts-contrats et Covid-19, de nouveaux modèles économiques émergent », note d'analyse, juillet 2021.

Dans les données issues de l'enquête « Comptes de l'apprentissage » (disponible de 2007 à 2018) et celles issues de la comptabilité analytique des CFA, on observe le montant moyen des charges supportées par les CFA pour chaque apprenti. Ce montant est calculé en rapportant les charges des CFA au nombre moyen d'apprentis recensés pour l'année considérée. Le montant moyen de charges par jeune permet ainsi de se rapprocher de la notion de « coût de revient par apprenti ».

On peut observer que la structure du « coût de revient d'un apprenti » est relativement stable

entre 2020 et 2021. 

- 90 % du coût de revient d'un apprenti correspondent aux charges moyennes de fonctionnement (pédagogie, accompagnement, structure et communication, charges exceptionnelles et provisions en lien avec les formations).
- Entre 4 et 6 % aux dotations aux amortissements.
- 3 % aux frais annexes (transport, hébergement, restauration).
- Le reste de la composition du coût est dédié aux charges non incorporables (charges financières, exceptionnelles et autres charges hors fonctionnement).

DÉCOMPOSITION DU COÛT DE REVIENT D'UN APPRENTI

Années	2020	2021
Coût moyen total/coût de revient par apprenti	7 401 €	7 812 €
Pédagogie	3 967 €	4 136 €
Accompagnement	561 €	587 €
Structure	1 827 €	2 022 €
Communication	187 €	217 €
Dotations amortissements pour investissements	419 €	345 €
Frais annexes (THR)	206 €	219 €
Charges exceptionnelles et provisions en lien avec les formations	98 €	102 €
Charges non incorporables	135 €	185 €

Sources : comptabilité analytique des CFA, remontées 2022 sur l'exercice 2021, France compétences.

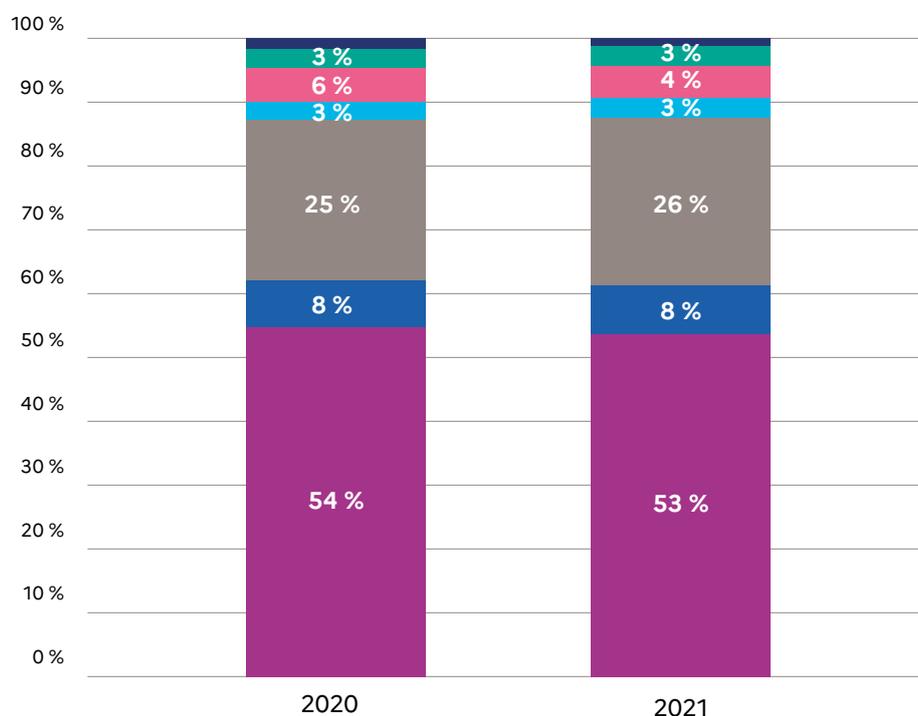
LES LIENS ENTRE COÛT DE REVIENT TOTAL D'UN APPRENTI ET COÛT MOYEN AU SENS DU NIVEAU DE PRISE EN CHARGE

Il existe deux façons distinctes d'approcher les coûts de revient d'un apprenti : le coût de revient total d'un apprenti et le coût moyen d'un apprenti au sens du NPEC. Elles sont toutefois en étroite relation quand on prend en compte les charges de fonctionnement. Le coût moyen au sens du NPEC correspond à 90 % du coût de revient

total d'un apprenti et à 100 % des charges de fonctionnement. Ce coût moyen au sens du NPEC est comparable aux niveaux de prise en charge qui sont déterminés après des redressements statistiques en enlevant de toutes les charges incorporables – les frais annexes – les dotations aux amortissements de moins de 3 ans pour investissements.

En 2021, le coût moyen au sens du NPEC s'élève à 6 974 euros, en hausse de +5 % par rapport à 2020.

4 COMPOSITION DU COÛT DE REVIENT D'UN APPRENTI ENTRE 2020 ET 2021 (EN %)



- Pédagogie
- Accompagnement
- Structure
- Dotations amortissements pour investissements
- Communication
- Charges exceptionnelles et provisions
- Frais annexes (THR)

Sources : comptabilité analytique des CFA, remontées 2022 sur l'exercice 2021, France compétences. Données provisoires pour l'année 2021.

L'ÉVOLUTION DU COÛT DE REVIENT PAR APPRENTI SUR LONGUE PÉRIODE

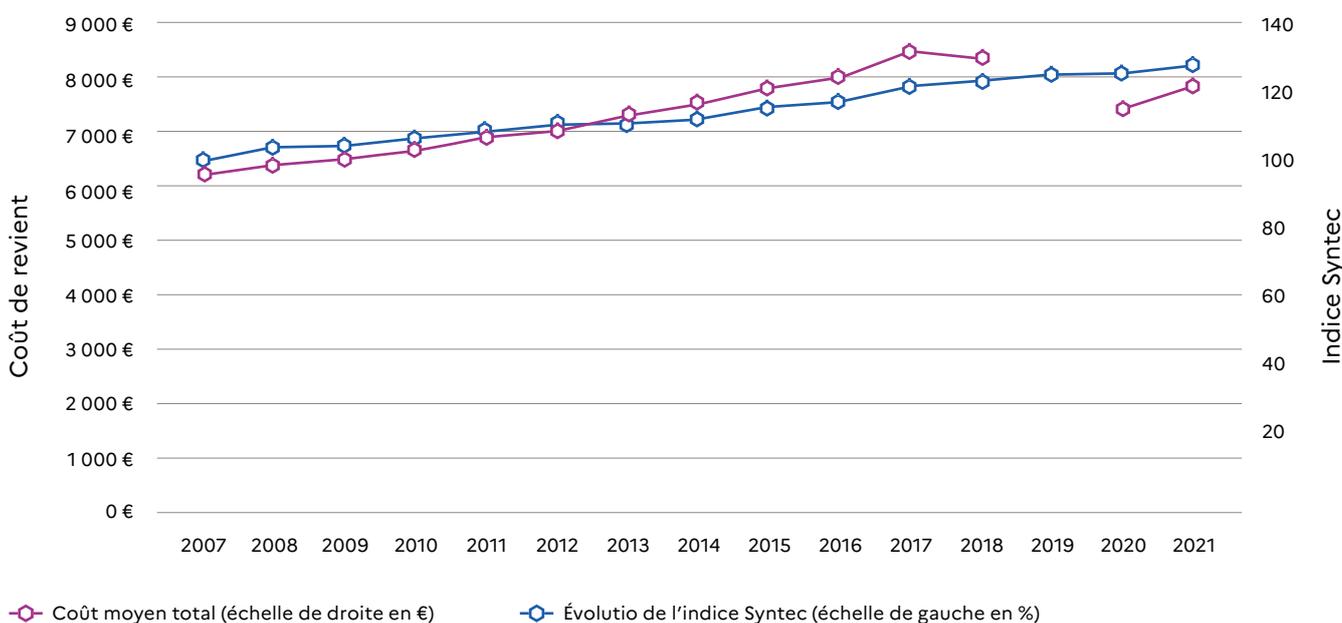
Sur la période 2007-2018, le coût de revient par apprenti a continuellement augmenté. Ce coût de revient en 2020 et 2021⁸ se situe à un niveau un peu plus faible, mais il a continué à progresser entre 2020 et 2021 (+6 %).

Cette progression continue du coût sur longue période suit de manière assez parallèle un indice de coût de la main-d'œuvre, comme celui de Syntec, pour des prestations de nature intellectuelle. ⁵

LE COÛT DE REVIENT PAR NIVEAU DE CERTIFICATION⁹ ET SPÉCIALITÉ DE FORMATION EN 2021¹⁰

Le coût de revient d'un apprenti augmente avec le niveau de certification¹¹ : de près de 6 500 euros pour un apprenti de niveau 3 à plus de 8 600 euros pour un de niveau 7. ⁶ Les coûts de revient sont aussi très différents selon la spécialité de formation. Pour certaines spécialités, ce coût élevé peut provenir de charges importantes liées aux plateaux techniques. ⁷ Mais une analyse plus fine permettra de tester la validité de cette hypothèse.

5 ÉVOLUTION DU COÛT DE REVIENT D'UN APPRENTI



Sources : enquête « Comptes de l'apprentissage » 2007 à 2018 et comptabilité analytique des CFA, remontées 2022 sur l'exercice 2021, France compétences. Données provisoires pour l'année 2021.

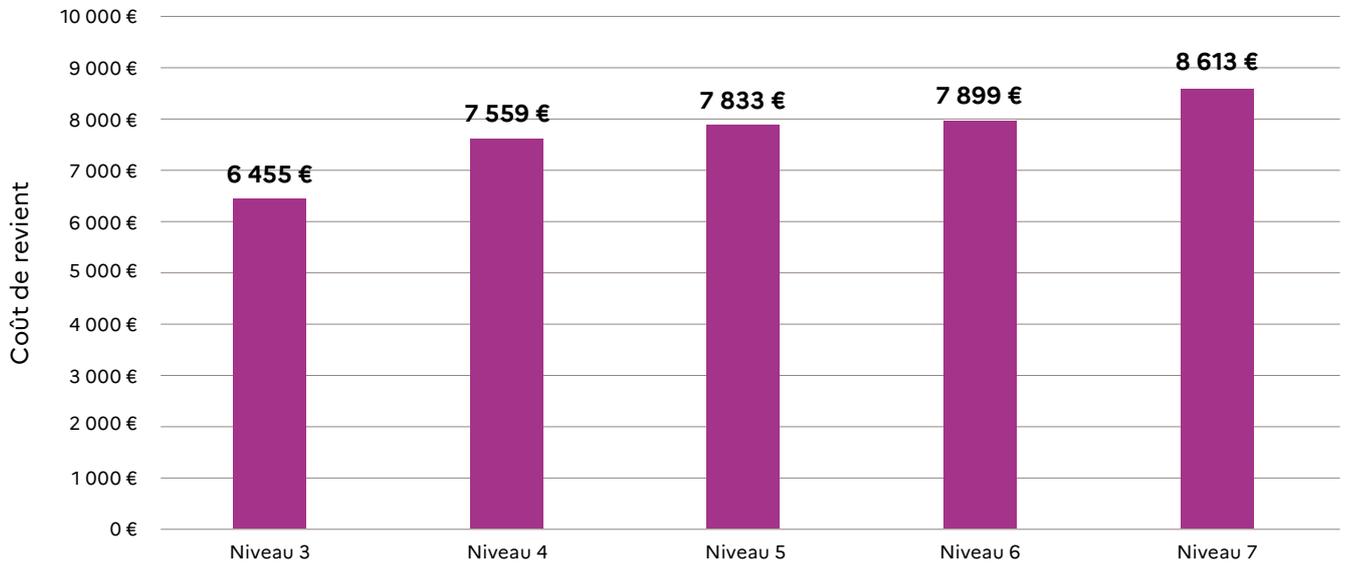
8. L'année 2019 est une année de rupture et aucune donnée n'a pu être collectée auprès des Conseils régionaux.

9. Nomenclature des diplômes par niveau : décret n°2019-14 du 8 janvier 2019 relatif au cadre national des certifications professionnelles, correspondant à la nouvelle nomenclature des niveaux de formation : niveau 3 (anciennement niveau V de la nomenclature du 21 mars 1969), niveau 4 (ancien niveau IV), niveau 5 (ancien niveau III), niveau 6 (ancien niveau II), niveau 7 (ancien niveau I).

10. Nomenclature des spécialités de formation (NSF 1994) élaborée par l'Insee dans le cadre du Conseil national de l'information statistique. La nomenclature des spécialités de formation couvre l'ensemble des formations, quel qu'en soit le niveau : formations initiales ou continues, secondaires ou supérieures, professionnelles ou non. Les regroupements sont réalisés pour des secteurs comparables et selon les investissements effectués dans les plateaux techniques et matériels pédagogiques.

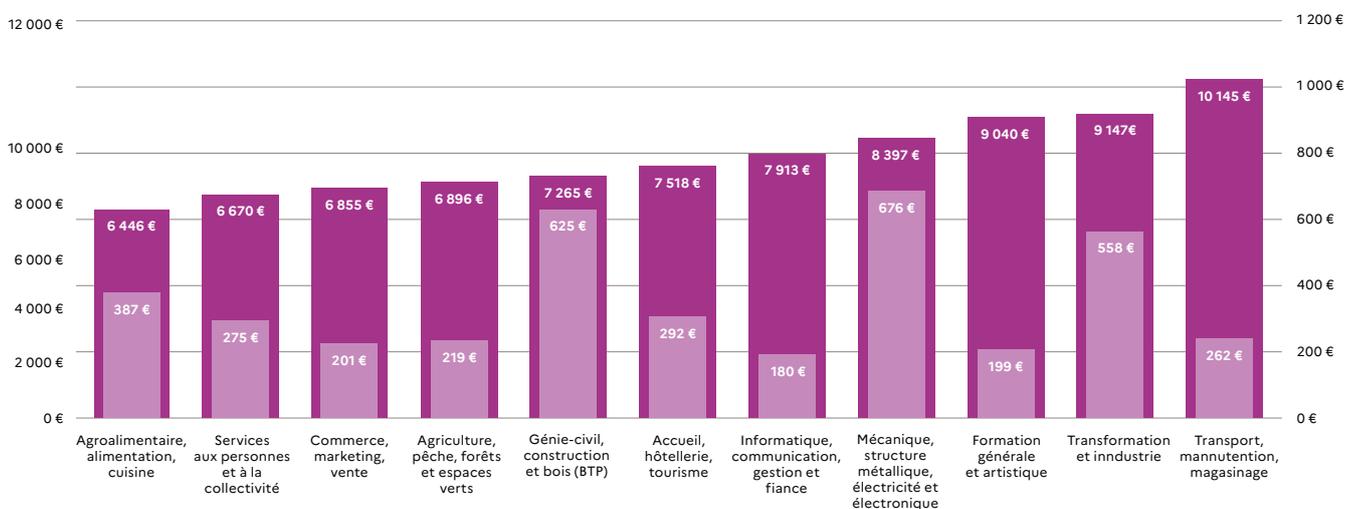
11. Cette progression du coût de revient selon le niveau est valide quelle que soit la définition retenue.

6 COÛT DE REVIENT D'UN APPRENTI (SELON LE NIVEAU DE CERTIFICATION)



Sources : comptabilité analytique des CFA, remontées 2022 sur l'exercice 2021, France compétences. Données provisoires.

7 COÛT DE REVIENT D'UN APPRENTI (SELON LA SPÉCIALITÉ DE FORMATION)



■ Coût de revient d'un apprenti ■ Dont dotations aux amortissements pour investissements

Sources : comptabilité analytique des CFA, remontées 2022 sur l'exercice 2021, France compétences. Données provisoires.

LES TAUX DE MARGE PAR TYPE DE CFA

En 2021, le taux de marge¹² moyen des CFA est de 11%, en hausse de 2,7 points par rapport à l'année 2020. Pour cette dernière année – la seule comparable à d'autres secteurs –, ce taux de marge de 8,3 % était supérieur à celui du secteur « enseignement » de plus de 2 points. ⁸

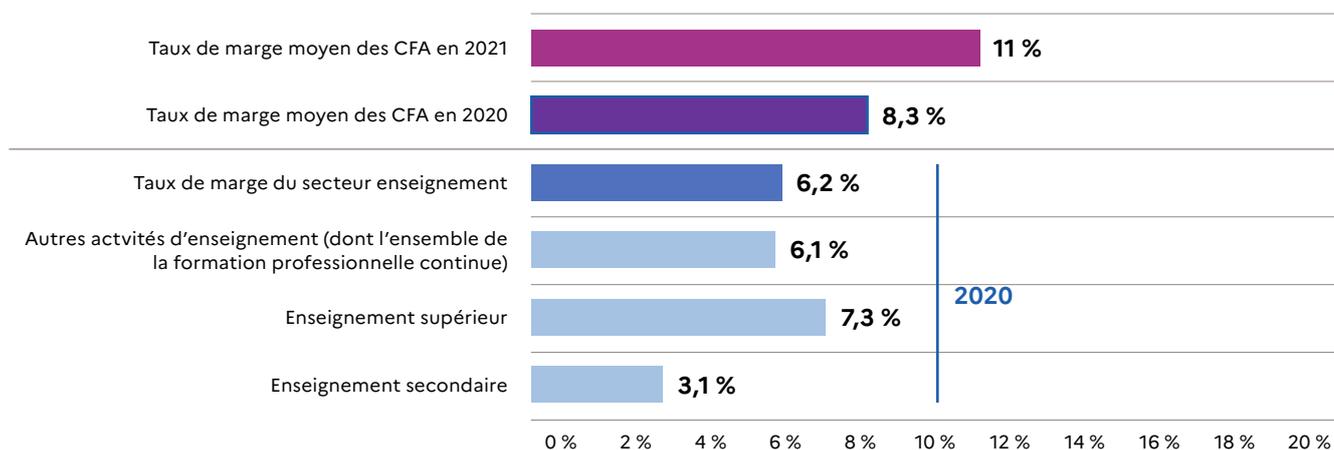
Les CFA déclarent vouloir utiliser près de 90 % de cette marge pour leur activité d'apprentissage, dont la moitié pour des investissements et l'autre moitié pour constituer un fonds de réserve.

Ce taux de marge concerne la majorité des CFA. En pratique, en fin d'année 2021, six CFA sur dix présentent un résultat excédentaire¹⁴. Ce constat d'une majorité d'organismes en situation financière excédentaire est presque identique à celui de l'exercice comptable 2020.

Les CFA du public et ceux du privé¹⁵ sont plus rentables que les consulaires ou associations. Cette meilleure rentabilité s'observe aussi pour les CFA qui développent d'autres activités à côté de leur activité d'apprentissage. La rentabilité d'un CFA semble aussi avoir tendance¹⁶ à diminuer avec le nombre total d'apprentis accueillis. ⁹

De même, la rentabilité de leur activité d'apprentissage dépend également de la prise en compte du niveau des diplômes préparés combiné aux réalités sectorielles ainsi que des spécialités de formation proposées. Ce constat fera l'objet d'investigations spécifiques afin d'identifier les raisons qui expliquent la plus ou moins grande rentabilité de l'activité d'apprentissage.

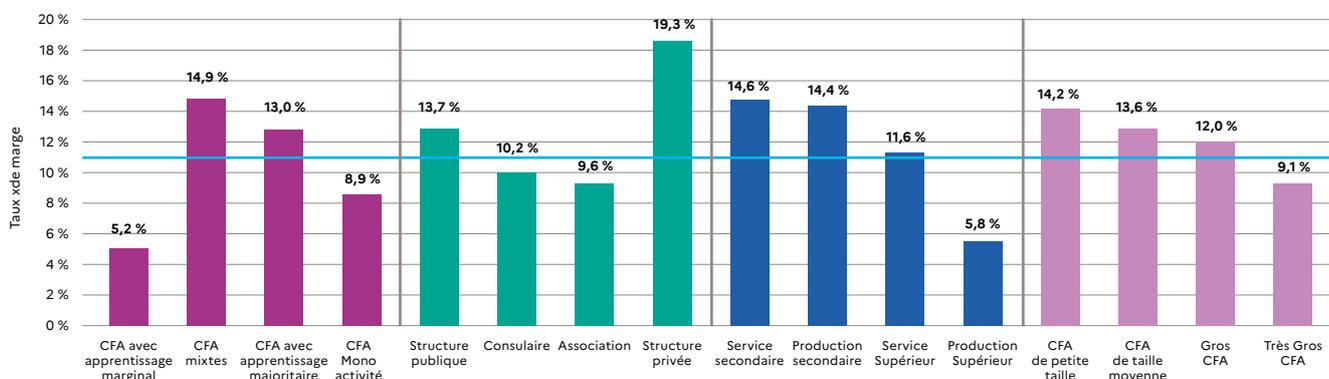
8 COMPARAISON DU TAUX DE MARGE DES CFA AU TAUX DE MARGE DU SECTEUR ENSEIGNEMENT



Sources : comptabilité analytique des CFA, France compétences (données provisoires pour l'année 2021), Esane 2020¹³, Insee.

9 TAUX DE MARGE MOYEN DES CFA À FIN 2021, SELON LE PROFIL ET LES CERTIFICATIONS PRÉPARÉES

En moyenne les CFA ont un taux de marge de 11 % fin 2021, contre 5,2 % pour les CFA déclarant que l'apprentissage constitue une part marginale de leur activité formation.



— Taux de marge moyen des CFA (11 %)

Sources : comptabilité analytique des CFA, remontées 2022 sur l'exercice 2021, France compétences. Le taux de marge présenté dans le graphique ont fait l'objet d'un redressement statistique.

12. Le taux de marge est un indicateur qui rapporte le résultat (bénéfice ou perte) aux produits reçus par les CFA. Il prend en compte les investissements des CFA (dotations aux amortissements).
13. L'Insee élabore des statistiques annuelles d'entreprises (Esane). Ce dispositif est destiné à produire des statistiques structurelles d'entreprises. Le taux de marge des CFA est ici comparé avec les taux de marge constatés dans les secteurs comparables : enseignement secondaire, enseignement supérieur et post-secondaire non supérieur, autres activités d'enseignement (principalement les activités de formation continue). Les statistiques Esane couvrent le champ des entreprises marchandes, soit toute organisation dont le chiffre d'affaires est composé à plus de 50% de produits d'exploitation. Elles intègrent donc la plupart des CFA, sauf ceux relevant du secteur public.
14. On entend par excédentaire un CFA avec un résultat comptable positif (supérieur à 0) et un taux de marge supérieur à 3 %.
15. « CFA privés » : structures dont le statut est autre que celui d'association de la loi de 1901. Exemple : société commerciale, SA, SARL...
16. Ce résultat est assez contre-intuitif parce qu'on pourrait se dire que les CFA réalisent des économies d'échelle. Cette hypothèse nécessite une étude sur a minima deux années de remontées de données de la comptabilité analytique des CFA. Des travaux sont programmés par France compétences pour apprécier les effets d'échelle dans l'apprentissage, en tenant compte des autres effets (niveau, spécialité, nombre et taille des sessions...).

